



## Compte rendu du Comité technique local du 27 Mai 2021

### Toujours aussi peu de réponses aux revendications légitimes des personnels

Ce Ctl s'est tenu en visio-conférence.

En réponse aux déclarations liminaires des organisations syndicales au sujet de la venue d'Olivier Dussopt la Directrice a tenu à préciser que le Ministre avait un timing très serré qui l'a « empêché » de rencontrer les personnels comme il le souhaitait

Une vingtaine de manifestants ont attendu le Ministre devant la Maison des services publics de Landerneau, mais ce dernier n'est pas venu à leur rencontre.

La Directrice a affirmé qu'il ne s'agissait pas d'une attitude méprisante et qu'Olivier Dussopt ne réalisait pas une opération de communication.

L'implantation de 41 emplois à Morlaix est salubre face à une situation économique tendue.

La Direction précise toutefois qu'il s'agira de transferts d'emplois sur le plan national, les emplois sont déjà fléchés, ils ne seront pas créés.

D'autre part, pour la Direction le contexte national n'est pas si mauvais sur le Nouveau Réseau de proximité, les conventions signées avec certains élus dans le département sont faites en toute conscience.

### **Points pour vote :**

#### **Le protocole d'entraide entre le SPFE d'Eure et Loir et le SPFE de Brest 1**

Ce protocole d'entraide vise à améliorer la situation du SPF de Brest au niveau des délais de publication.

La Direction considère que la cause de ce retard tient à la situation des emplois.

En 2020 il n'y a pas eu de suppression de poste au SPF.

En 2021 la Direction envisage de renforcer les services de publicité foncière dans la perspective de création d'un SPF départemental à Brest, et une antenne conséquente à Quimper.

Intervention de la Cgt :

L'organisation actuelle des services de publicité foncière : la fusion de services, l'allégement des tâches, le contrôle allégé en partenariat ... ont été motivés par la volonté d'économies budgétaires.

L'organisation actuelle fait abstraction du professionnalisme des collègues. Les précédentes fusions de services ont de fait conduit à une perte de technicité, les collègues dont les postes étaient transférés privilégiant leur lieu de vie avant leur mission.

A terme, la démarche mise en œuvre conduira à l'externalisation de la publicité foncière.

Pour la CGT, le fichier immobilier ne peut s'accommoder d'erreurs ou d'approximations imposées par un manque de moyens : moyens en personnels, moyens en formation.

A notre sens, l'expérimentation ne portant que sur les actes télétransmis, ce qui exclut de fait les actes les plus complexes, ne va pas permettre de résorber le stock présent.

Le marché immobilier étant dans le Finistère en expansion, la solution la plus adaptée consiste à implanter des emplois en nombre suffisant dans les services et à former les personnels affectés.

Votes : Contre : L 'ensemble des organisations syndicales  
Ce dispositif sera de nouveau soumis à un prochain CTL.

### **Nouveau protocole de télétravail applicable à la Dgfp**

Il y a actuellement 60 % d'agents en télétravail sur le département.  
20 % d'agents en télétravail sur une durée de 5 jours, 123 agents sont dans cette situation pour raisons médicales.

Désormais ce sont les chefs de service et non plus le service RH qui instruiront les demandes.  
Une certaine souplesse dans la mise en œuvre du télétravail à compter du mois de Juin est annoncée.

Un agent pourra choisir d'être exclusivement en jours réguliers de télétravail, ou de disposer de jours flottants.

Le télétravail ponctuel pourra être envisagé.

Si le maximum de jours de télétravail est de 3 jours par semaine, on pourra avec les jours flottants aller au-delà. ( Pas plus de 129 jours flottants 3 jours de télétravail)

Pour les agents à qui l'on refuse le télétravail, un recours hiérarchique est prévu.

Pour les agents qui souhaitent quitter le télétravail, il faudra attendre deux mois (délai de réversibilité).

L'agent en télétravail devra s'entendre avec son chef de service sur le délai raisonnable pour regagner son poste de travail en cas de besoin. La Direction n 'entend pas donner de préconisation fixe en la matière, préférant laisser un espace de dialogue entre l'agent et le chef de service.

Les chefs de service vont présenter les nouvelles modalités de télétravail pour une mise en place souhaitée au 15 Juin 2021.

### **Intervention de la CGT :**

Nous souhaitons une évolution qualitative des modalités de mise en œuvre du télétravail.

La CGT souhaite qualifier précisément les situations exceptionnelles qui peuvent modifier les modalités de télétravail.

Il nous semble important de définir l 'impact du télétravail sur le collectif de travail, sur les pratiques d'encadrement, de rappeler les principes essentiels de volontariat de l'agent et de la réversibilité. D'

Il convient également de travailler sur la prévention des risques pour la santé , sur la prise en charge des frais liés au télétravail, sur le droit à la déconnexion, la prise en compte de la charge mentale pour les femmes.,

Le télétravail est une modification majeure dans l 'organisation de nos missions, le contenu de nos métiers et le sens de notre travail. Pour ces raisons, la CGT souhaite un accord cadre fonction publique , socle de nouveaux droits et garanties pour l 'ensemble des personnels.

Une négociation est en cours avec la Ministre de la fonction publique, un accord de méthode a été signé le 11 Mai, la finalisation de l'accord devrait intervenir début Juillet. l'

Pour ces raisons, la Cgt ne participera pas au vote sur un protocole qui sera sans effet très rapidement.

Votes : Non participation au vote : Cgt et FO

Contre : CFDT et Solidaires

## **Tableau de bord veille sociale**

Il s'agissait d'un point d'information aux élus en CTL.

Le nombre de postes implantés à la DDFIP du Finistère est de 1 023 agents.

Le taux de couverture des services est insatisfaisant du fait pour partie des départs en retraite non pris en compte à partir du mois de Mars.

La Direction reconnaît que des emplois ne sont pas pourvus sur les départements alors qu'ils sont proposés au mouvement de mutation.

### **Intervention de la Cgt :**

L'analyse des données doit être ramenée à un contexte particulier : celui de la crise sanitaire.

Les effectifs disponibles (après déduction du temps partiel, des décharges syndicales, des absences pour maladie) est de 871 agents (données 2020).

Le nombre de prévention des risques psychosociaux est en nette augmentation en 2020.

## **Point sur la campagne déclarative 2021. Impôt sur le revenu**

La Direction note une tendance qui se confirme : la baisse de l'accueil physique durant cette campagne.

Ceci étant, un bilan complet à l'issue de la campagne devra affiner cette tendance.

La réception sur rendez-vous a augmenté.

Les usagers se sont beaucoup déplacés dans les mairies où étaient organisés un accueil DGFIP.

Le traitement des listes issues des télédéclarations est observé par la Direction.

Sur Morlaix, la Direction reconnaît qu'il y a un déficit d'emplois qui pèse sur la campagne et les missions.

### **Intervention de la Cgt :**

La Direction constate l'augmentation de l'accueil sur rendez-vous.

Cet accueil a mécaniquement augmenté du fait que les usagers sont seulement accueillis le matin dans les centres des Finances Publiques, alors même que les services étaient ouverts en 2019 sur la journée.

Cette campagne revêt un caractère particulier du fait de la mise en place du NRP dans un contexte extrêmement tendu à Morlaix notamment du fait d'un déficit de 10 agents.

Un soutien fiscal est indispensable au service départemental d'accueil de Morlaix.

Les collègues de la cellule très impliqués dans la réception du public ont des profils très différents, ils ont besoin de soutien technique.

Ils demandent également à poursuivre leurs formations.

Nous demandons qu'un cadre A référent fiscal soit implanté à l'accueil du SIP.

La Direction va implanter un cadre A à l'accueil de Morlaix.

Agenda des bi-latérales dans le cadre du mouvement local : Lundi 7 Juin à 14 heures pour la Cgt.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos fiches de souhaits.

Les élus et experts présents au CTL : Christian Farges Gilles Deschamps Florence Héré